

FONDERIES DU NORD SAS

79 et 89, rue de Merville
B.P. N° 50 029
59 529 HAZEBROUCK CEDEX
FRANCE

Tél.: 03.28.41.98.96
Fax: 03.28.48.01.75
E-mail: contact@fondnord.com



Certificat 12 100 44415 TMS

ELABORATION AUX FOURS
ELECTRIQUES DE:

ACIERS INOXYDABLES
ACIERS REFRACTAIRES
ACIERS SPECIAUX ALLIES
OU FORTEMENT ALLIES
ACIERS ORDINAIRES
TOUTES NUANCES

FONTES SPECIALES
FONTES NODULAIRES
FONTES ALLIEES
OU FORTEMENT ALLIEES



Monsieur TURPIN Patrick
768 Pavé de Laventie

59 253 LA GORGUE

Remise contre décharge

V/REF

N/REF

LE

31/03/2016

Objet : **convocation à entretien préalable à licenciement éventuel pour faute grave avec mise à pied conservatoire.**

Monsieur,

Nous envisageons de procéder à votre licenciement pour faute grave.

Alors que notre entreprise se trouve en grand danger de survie et que chaque salarié se doit d'être présent pour exécuter en temps et en heures les commandes des rares clients qui nous en font encore, nous sommes confrontés à une absence inopinée de votre part qui désorganise gravement cette production vitale. Avec deux autres salariés, vous nous indiquez devoir vous rendre à une grève et vous nous donnez comme justificatif le document joint.

Or nous n'avons connaissance d'aucun avis de grève ni au plan national ou ni au niveau de la branche professionnelle et il n'y a, et pour cause, aucune grève interne à notre entreprise.

Et de fait s'il y a des mouvements sociaux ce jour aucun ne permet en réalité aux salariés de notre entreprise comme vous de se soustraire à la nécessité vitale d'accomplir les commandes.

Explication données, vous n'avez apporté aucun justificatif supplémentaire, et vous vous êtes effectivement absents.

Nous sommes acculés, et je me battraï pour la survie de mon entreprise.

Mais nous devons entendre vos réponses sur ces points avant toute décision.

En conséquence, et conformément à la loi, nous vous prions de vous présenter en nos bureaux

Le vendredi 8 avril 2016 à 11 heures en vue d'un entretien préalable.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire assister, pendant cet entretien, par une personne de votre choix appartenant au personnel de l'entreprise.

Compte tenu de la gravité des faits qui vous sont reprochés, nous vous confirmons la mise à pied conservatoire le temps d'effectuer la procédure qui vous a été donnée ce jour. Nous vous demandons en conséquence de ne pas venir travailler et de ne vous présenter à l'entreprise que pour les convocations dont vous êtes l'objet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président-Directeur Général

François SEGARD

*Remise contre décharge
le 1 avril 2016
A.S.S.*

FONDERIES DU NORD S.A.S. AU CAPITAL DE 275 000 € RC HAZEBROUCK 63B11 SIRET 446 350 118 000 19 APE: 275 C

NOS CONDITIONS DE VENTE SONT LES CONDITIONS GENERALES CONTRACTUELLES DES FONDERIES EUROPEENNES DONT UN EXEMPLAIRE VOUS A ETE ADRESSE. LA CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE DONT IL EST FAIT ETAT AU CHAPITRE 15, SIGNIFIE QUE VOUS DEVIENDREZ PROPRIETAIRE DES PIECES LIVREES ET QUE VOUS NE POURREZ DONC EN DISPOSER, SAUF ACCORD EXPRES DE VOTRE PART, QU'APRES PAIEMENT EFFECTIF DE LEUR PRIX. D'ICI LA, VOUS SEREZ TENU AUX OBLIGATIONS DU DEPOSITAIRE. LES RISQUES SONT A LA CHARGE DE L'ACHETEUR. LES ACOMPTES POURRONT ETRE CONSERVES POUR COUVRIR LES PERTES EVENTUELLES DE LA REVENTE.

FONDERIES DU NORD SAS

79 et 89, rue de Merville
B.P. N° 50 029
59 529 HAZEBROUCK CEDEX
FRANCE

Tél.: 03.28.41.98.96
Fax: 03.28.48.01.75
E-mail: contact@fondnord.com



ELABORATION AUX FOURS

ELECTRIQUES DE:

ACIERS INOXYDABLES

ACIERS REFRACTAIRES

ACIERS SPECIAUX ALLIES

OU FORTEMENT ALLIES

ACIERS ORDINAIRES

TOUTES NUANCES

FONTES SPECIALES

FONTES NODULAIRES

FONTES ALLIEES

OU FORTEMENT ALLIEES



Monsieur BERNARD Sébastien
75 RUE DU DOCTEUR ROUSSEAU

59 660 MERVILLE

Remise contre décharge

V/REF

N/REF

LE

31/03/2016

Objet : **convocation à entretien préalable à licenciement éventuel pour faute grave avec mise à pied conservatoire.**

Monsieur,

Nous envisageons de procéder à votre licenciement pour faute grave.

Alors que notre entreprise se trouve en grand danger de survie et que chaque salarié se doit d'être présent pour exécuter en temps et en heures les commandes des rares clients qui nous en font encore, nous sommes confrontés à une absence inopinée de votre part qui désorganise gravement cette production vitale. Avec deux autres salariés, vous nous indiquez devoir vous rendre à une grève et vous nous donnez comme justificatif le document joint.

Or nous n'avons connaissance d'aucun avis de grève ni au plan national ou ni au niveau de la branche professionnelle et il n'y a, et pour cause, aucune grève interne à notre entreprise.

Et de fait s'il y a des mouvements sociaux ce jour aucun ne permet en réalité aux salariés de notre entreprise comme vous de se soustraire à la nécessité vitale d'accomplir les commandes.

Explication données, vous n'avez apporté aucun justificatif supplémentaire, et vous vous êtes effectivement absents.

Nous sommes acculés, et je me battraï pour la survie de mon entreprise.

Mais nous devons entendre vos réponses sur ces points avant toute décision.

En conséquence, et conformément à la loi, nous vous prions de vous présenter en nos bureaux

Le vendredi 8 avril 2016 à 10 heures 30 en vue d'un entretien préalable.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire assister, pendant cet entretien, par une personne de votre choix appartenant au personnel de l'entreprise.

Compte tenu de la gravité des faits qui vous sont reprochés, nous vous confirmons la mise à pied conservatoire le temps d'effectuer la procédure qui vous a été donnée ce jour. Nous vous demandons en conséquence de ne pas venir travailler et de ne vous présenter à l'entreprise que pour les convocations dont vous êtes l'objet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Remise contre décharge

Le 01/04/2016 à 7h50

Le Président-Directeur Général

François SEGARD

FONDERIES DU NORD S.A.S. AU CAPITAL DE 273 000 € RC HAZEBROUCK 63B11 SIRET 446 350 118 000 19 APE 275 C

NOS CONDITIONS DE VENTE SONT LES CONDITIONS GENERALES CONTRACTUELLES DES FONDERIES EUROPEENNES DONT UN EXEMPLAIRE VOUS A ETE ADRESSE. LA CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE DONT IL EST FAIT ETAT AU CHAPITRE 15, SIGNIFIE QUE VOUS DEVIENDREZ PROPRIETAIRE DES PIECES LIVREES ET QUE VOUS NE POURREZ DONC EN DISPOSER, SAUF ACCORD EXPRES DE VOTRE PART. QU'APRES PAIEMENT EFFECTIF DE LEUR PRIX. D'ICI LA, VOUS SEREZ TENU AUX OBLIGATIONS DU DEPOSITAIRE. LES RISQUES SONT A LA CHARGE DE L'ACHETEUR. LES ACOMPTES POURRONT ETRE CONSERVES POUR COUVRIR LES PERTES EVENTUELLES DE LA REVENTE.

FONDERIES DU NORD SAS

79 et 89, rue de Merville
B.P. N° 50 029
59 529 HAZEBROUCK CEDEX
FRANCE

Tél.: 03.28.41.98.96
Fax: 03.28.48.01.75
E-mail: contact@fondnord.com



ELABORATION AUX FOURS

ELECTRIQUES DE:

ACIERS INOXYDABLES

ACIERS REFRACTAIRES

ACIERS SPECIAUX ALLIES

OU FORTEMENT ALLIES

ACIERS ORDINAIRES

TOUTES NUANCES

FONTES SPECIALES

FONTES NODULAIRES

FONTES ALLIEES

OU FORTEMENT ALLIEES



Monsieur POIRET Pascal

142 RUE DU BIEST

59 190 HAZEBROUCK

Remise contre décharge

V/REF

N/REF

LE

31/03/2016

Objet : **convocation à entretien préalable à licenciement éventuel pour faute grave avec mise à pied conservatoire.**

Monsieur,

Nous envisageons de procéder à votre licenciement pour faute grave.

Alors que notre entreprise se trouve en grand danger de survie et que chaque salarié se doit d'être présent pour exécuter en temps et en heures les commandes des rares clients qui nous en font encore, nous sommes confrontés à une absence inopinée de votre part qui désorganise gravement cette production vitale. Avec deux autres salariés, vous nous indiquez devoir vous rendre à une grève et vous nous donnez comme justificatif le document joint.

Or nous n'avons connaissance d'aucun avis de grève ni au plan national ou ni au niveau de la branche professionnelle et il n'y a, et pour cause, aucune grève interne à notre entreprise.

Et de fait s'il y a des mouvements sociaux ce jour aucun ne permet en réalité aux salariés de notre entreprise comme vous de se soustraire à la nécessité vitale d'accomplir les commandes.

Explication données, vous n'avez apporté aucun justificatif supplémentaire, et vous vous êtes effectivement absents.

Nous sommes acculés, et je me battraï pour la survie de mon entreprise.

Mais nous devons entendre vos réponses sur ces points avant toute décision.

En conséquence, et conformément à la loi, nous vous prions de vous présenter en nos bureaux

Le vendredi 8 avril 2016 à 10 heures en vue d'un entretien préalable.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire assister, pendant cet entretien, par une personne de votre choix appartenant au personnel de l'entreprise.

Compte tenu de la gravité des faits qui vous sont reprochés, nous vous confirmons la mise à pied conservatoire le temps d'effectuer la procédure qui vous a été donnée ce jour. Nous vous demandons en conséquence de ne pas venir travailler et de ne vous présenter à l'entreprise que pour les convocations dont vous êtes l'objet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

*remise contre décharge
le 1 AVRIL 2016
à 7H55*

Le Président-Directeur Général

François SEGARD

FONDERIES DU NORD S.A.S. AU CAPITAL DE 273 000 € RC HAZEBROUCK 63B11 SIRET 446 350 118 000 19 APE 275 C

NOUS CONDITIONS DE VENTE SONT LES CONDITIONS GENERALES CONTRACTUELLES DES FONDERIES EUROPEENNES DONT UN EXEMPLAIRE VOUS A ETE ADRESSE. LA CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE DONT IL EST FAIT ETAT AU CHAPITRE 15, SIGNIFIE QUE VOUS DEVIENDREZ PROPRIETAIRE DES PIECES LIVREES ET QUE VOUS NE POURREZ DONC EN DISPOSER, SAUF ACCORD EXPRES DE VOTRE PART, QU'APRES PAIEMENT EFFECTIF DE LEUR PRIX. D'ICI LA, VOUS SEREZ TENU AUX OBLIGATIONS DU DEPOSITAIRE. LES RISQUES SONT A LA CHARGE DE L'ACHETEUR. LES ACOMPTES POURRONT ETRE CONSERVES POUR COUVRIR LES PERTES EVENTUELLES DE LA REVENTE.